



## Le commissaire européen aux transports a réprimandé l'Allemagne

Lors du sommet de l'European Rail Traffic Management System (ERTMS) à Copenhague mi-avril, le commissaire aux transports Siim Kallas a réprimandé l'Allemagne en raison de la suspension de divers investissements dans le domaine des infrastructures ferroviaires. Il a mentionné explicitement le corridor Rotterdam-Gênes, qui relie les Pays-Bas à l'Italie en passant par l'Allemagne et la Suisse.

Le commissaire aux transports Siim Kallas a critiqué l'Allemagne, sans la nommer toutefois, en lien avec l'introduction du système européen de surveillance du trafic ferroviaire (ERTMS). Ce dernier remplacera les systèmes nationaux de contrôle des trains, qui ne sont pas compatibles. D'après Siim Kallas, il est inacceptable que certains pays retardent la mise en place de ce système en refusant d'investir pour instaurer les corridors sur leur territoire.

Le commissaire européen faisait référence à la décision prise par l'Allemagne en été 2011 de reporter les investissements requis. Et le commissaire de citer l'exemple du corridor reliant Rotterdam à Gênes : il regrette que « le blocage des investissements dans un pays ait des conséquences négatives sur l'ensemble du corridor et réduise ainsi la valeur ajoutée par l'introduction de l'ERTMS dans les pays voisins. »

L'Allemagne estime les coûts liés à l'adoption du nouveau système à quelque 4,5 milliards d'euros sur son territoire ; la Commission européenne a remis en question ce chiffre. Cette dernière avait accepté que les États membres tiennent compte de besoins régionaux et nationaux dans leurs programmes d'investissements et qu'ils établissent des priorités. Cependant, elle avait aussi indiqué clairement qu'il n'existait pas d'alternative à l'ERTMS.

Dès le mois de février, le commissaire Siim Kallas a rappelé au ministre allemand des Transports, Peter Ramsauer, que la Commission attendait d'ici à fin 2012 une planification détaillée pour l'aménagement des principaux corridors de l'ERTMS jusqu'en 2015. Aux yeux de la Commission, cette date est contraignante. Siim Kallas a également répété que « tout devait être mis en œuvre pour tenir le délai de 2015 ».

Dans la mesure où d'autres pays (France, Pologne, Italie) hésitent, pour des raisons budgétaires, à mettre en œuvre rapidement l'ERTMS (qui comprend le European Train Control System ETCS), la Suisse fait (une fois de plus) œuvre de pionnier solitaire en ce qui concerne la mise en œuvre du nouveau système.

**Liens :**

- [European Commission Press Releases](#)
- [ERTMS](#)
- [EUROPOLITICS](#)